

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

**Présents :** Messieurs BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - BOUTES Francis - FOREZ Daniel - ISARN Pierre - LAVIT Frédéric

Mesdames GROUSSET Emilie - LOPEZ Chantal - ROUSSET Agnès

**Absents :** Monsieur SOULIÉ Christophe

**Procurations :** Madame PAILLÉS Séverine à Monsieur FOREZ Daniel  
Madame LABROUSSE Marlène à Monsieur BOUTES Francis  
Madame GALZY Isabelle à Monsieur LAVIT Frédéric  
Monsieur DE BARROS Claudy à Madame LOPEZ Chantal

**Secrétaire de séance :** Madame LOPEZ Chantal

66/2023 - Demande de subvention au titre des amendes de police

Dans le cadre de la réalisation de la dernière tranche de l'aménagement de la RD 13 en traverse de Gabian, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental de l'Hérault pour une aide financière la plus élevée possible au titre des amendes de police.

Après étude, le montant de la participation de la commune s'élève à un montant de 289.325 € se décomposant ainsi :

↳ Sécurisation travaux voirie	264.570 € HT
↳ Marquage pour voirie	1.340 € HT
↳ Panneaux de signalisation	5.440 € HT
↳ Espaces verts	2.700 € HT
↳ Réseaux eaux pluviales	15.275 € HT

Il demande au Conseil de bien vouloir donner son avis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Hérault pour une aide financière la plus élevée possible au titre des amendes de police.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

  


Le Maire - BOUTES Francis